



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 24164

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la composition du groupe de travail qui vient d'être constitué afin d'établir des propositions de réforme du droit de la famille. A cette occasion, la déception est grande au sein des associations qui défendent les droits des enfants et des pères en cas de séparation. En effet, divers représentants de ces associations seront seulement entendus par la commission et regrettent de n'être véritablement associés à ces travaux. Au regard des dysfonctionnements avérés que rencontre la justice familiale et de l'enjeu important lié à cette réforme, il lui demande de bien vouloir envisager l'intégration au sein du groupe de travail de divers représentants des familles comprenant notamment les pères.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le groupe de travail, installé à la Chancellerie le 31 août 1998 et chargé de proposer des réformes en droit de la famille, a volontairement été composé d'un nombre restreint de spécialistes (universitaires, magistrats, avocats, notaire et psychanalyste). Il lui est apparu qu'une structure resserrée était plus à même de formuler des propositions de textes dans le délai imparti, le rapport du groupe devant être déposé d'ici à la fin du premier semestre 1999. Pour autant, elle est pleinement consciente de la nécessité d'opérer une large concertation préalablement à la mise en oeuvre d'une réforme de cette importance. Aussi a-t-elle demandé à Mme Dekeuwer-Defossez, présidente de ce groupe de travail, de procéder aux consultations les plus larges des associations intéressées par les secteurs du droit de la famille. Les associations familiales, et notamment celles représentant les pères de famille, seront donc entendues par le groupe de travail. L'audition de certaines d'entre elles a déjà été réalisée tandis que d'autres sont planifiées. Le rapport du groupe devrait être déposé d'ici à la fin du premier semestre 1999.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24164

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 297

Réponse publiée le : 19 avril 1999, page 2393